

Suite obs N° 27

Asté le 15-11-2019

M^{me} AMARÉ Manique

Monsieur,

En complément des informations déjà données
je tiens à porter à votre connaissance
sur la photo (no 2) que le chemin qui
apparaît n'est pas celui qui dessert mes
terreins mais celui de ma voisine, le mien
étant perpendiculaire à celui-ci et noté,
d'une flèche sur la photo.

Mon chemin dessert mes trois terrains
donc une seule route sur la RD 935

